

FEDERATION CYCLISTE WALLONIE-BRUXELLES (F.C.W.B.)

49/1, Avenue du Globe, 1190 Bruxelles Tél: 02/349 19 20 - Fax: 02/349 19 49 – info@fcwb.be

FORMULAIRE D’AFFILIATION 2010

CLUB CYCLOTOURISTE

Composition de Comité

Tout formulaire incomplet ou non conforme sera renvoyé à l’expéditeur

A compléter en caractères d’imprimerie (**formulaire également disponible sur fcwb.be pour être complété en word**)

Dénomination : N° matricule : / /

Date de fondation : N° de compte financier :

Siège : Rue N° Bte.....

C.P.:..... Commune : Prov :

tél: fax: e-mail éventuel :

Président (1): Nom :

Adresse :

Tél : GSM : E-mail :

Secrétaire (1): Nom :

Adresse :

Tél : GSM : E-mail :

Trésorier (1): Nom :

Adresse :

Tél : GSM : E-mail :

Correspondant (2) : Nom :

Adresse :

Tél : GSM : E-mail :

Date: / /

Signatures

Secrétaire

Président

.....

Cachet club

.....

Case réservée à la F.C.W.B.

(1) Ces fonctions (président, secrétaire, trésorier) sont incompatibles entre elles. Il faut donc **3 personnes différentes**

(2) Le correspondant est la personne officielle à laquelle la FCWB adresse tout courrier

N.B. : Pour être reconnu à part entière par la F.C.W.B., et donc avoir droit de vote aux Assemblées générales, un club doit répondre aux conditions statutaires et compter un minimum de 30 membres, licenciés ou non licenciés.

La cotisation de membre est fixée à **4,00 €**. Le prix de vente, par les clubs, des cartes d’affiliation à leurs membres **est laissé à l’appréciation des responsables du comité de chaque club**.

La cotisation des clubs ne comptant **que** des licenciés cyclotouristes et n’organisant **que** des activités loisirs, est fixée à 10,00 étant entendu que ce montant ne comprend aucun abonnement à la revue Vélo Sprint, bulletin officiel de la F.C.W.B. Ces clubs doivent cependant compter un minimum de **5 licenciés cyclotouristes**. Ce montant est bien évidemment à augmenter d’autant de fois 4,00 € que le club compte de membres non licenciés s’il veut atteindre le nombre minimum, cité ci-haut, de 30 membres licenciés ou non licenciés lui permettant d’être considéré comme club à part entière.

Des abonnements à la revue Vélo Sprint, peuvent être obtenus **sur demande du club**, en introduisant auprès du secrétariat F.C.W.B. une demande d’abonnement avec toutes les coordonnées de l’intéressé.

Case réservée à la F.C.W.B.

Date entrée formulaire	Nouveau club approuvé	Modification approuvée	Date paiement	N° paiement	Montant